

Comité de Pilotage : Partie Centrale du Canal de Bourgogne

Première Réunion vendredi 23 juin 2023 à Pouilly.

Il y avait environ 18 personnes présentes dont :

Estelle Alexandre (directrice Office de Tourisme Pouilly-Bligny)

Michel Poillot (Maire de Vandenesse)

Yves Courtot (Président comcom Pouilly-Bligny)

François Patriat

Didier Paris (Député et conseiller régional)

Krishna Lester

Roger Collins

Nathalie Vincent (VN F responsable UTI Canal de Bourgogne)

Olivier Fauriel (Directeur DTCSB VNF Dijon)

Léa Mercuzot (Service Développement DTCSB VNF Dijon)

Nicolas Vadrot

Antoine Chardonnel (VNF Dijon)

Après une introduction générale à la réunion par Olivier Fauriel pendant laquelle il a exprimé sa volonté de rétablir la confiance dans VNF et les présentations individuelles de tous présent Nicolas Vadrot a utilisé le document « support de présentation » pour décrire la situation et ouvrir le débat. L'avant dernière page de la présentation donne la proposition du plan d'actions, le budget mentionné est celui pour engager un cabinet d'études. Le bureau d'études n'a pas été choisi. Après lecture il a demandé s'il y avait des réactions.

CSCB a demandé un changement de titre du COPIL en disant qu'il n'y a pas 2 ou 3 canaux de Bourgogne mais un seul Canal de Bourgogne qui relie l'Yonne à la Saône, c'est une réflexion qui a déjà été émise par plusieurs membres du collectif. L'objection au titre a été comprise et enregistrée, Nicolas Vadrot a tout de suite employé le terme « secteur médian du canal ».

CSCB a également signalé un manque sur la page de bulles « réaction unanimes », aucune bulle « itinéraire inter-bassin », ce qui a permis aux portes-paroles de faire un rappel (ou pour certains une introduction) de la géographie fluviale et de la nécessité impérieuse de garder cet itinéraire ouvert. Comme dans la lettre à Mme Pompili l'essentiel est au moins de garder le canal dans son état actuel, de ne pas le laisser se dégrader davantage ce qui serait automatiquement le cas sans navigation.

Après il y eu une discussion générale sur le choix des priorités que devra prendre en compte le COPIL

Le sujet de qui seront les membres du COPIL a été évoqué, la suggestion d'Estelle Alexandre qu'il serait bien d'avoir au moins un éclusier, quelqu'un du terrain, a été totalement approuvé par CSCB tandis qu'Olivier Fauriel n'en voit pas l'utilité et préfère y faire participer Nathalie Vincent.

Yves Courtot suggère qu'il vaudrait mieux que le COPIL s'efforce d'unir tous les acteurs et de communiquer entre eux plutôt que de dépenser 100 à 150 000 euros sur une étude.

Didier Paris suggère qu'il faut non seulement insister sur la conservation du canal navigable mais aussi sur la relance d'activité, définir les priorités locales, décider que veut-on faire du canal, quel seront les dispositifs de la relance. Il mentionne le fait qu'il témoigne d'une lancée volontaire à cet égard de la part de Marie-Guite Dufay.

Une priorité pourra être les maisons d'écluses, Nicolas Vadrot dit qu'il faut une stratégie pour remédier à la classification « insalubre », il existe des solutions.

CSCB a questionné sur l'état des infrastructures de la partie centrale du Canal, est-ce qu'une étude a été faite récemment, est-ce qu'il y a des dépenses de remise en état nécessaires ? VNF pense bien connaître son état mais la question a un peu été bottée en touche.

Un début du cahier des charges pour un bureau d'études a déjà été établi et sera envoyé aux participants de cette réunion dans les jours à venir.

La région a remarqué que VNF manque d'information sur ses itinéraires.

Didier Paris fait remarquer que les contrats de canaux et chartes fluviales fonctionnent quand il y a de l'animation comme à St Jean de Losne. Il faut de la concertation et des partenariats financiers. Pour la partie centrale il faut une charte de relance.

Antoine Chardonnal propose de transmettre le projet de cahier de charges à ceux présents à cette réunion dans les jours qui viennent et fait remarquer qu'il y a déjà un certain nombre d'engagements financiers pour l'étude de la part des collectivités locales.

Nicolas Vadrot suggère que le sujet manque de communication et propose de faire un communiqué de presse avec l'aval de tous, personne ne fait d'objection

François Patriat mentionne qu'il habite sur le bord du Reservoir de Panthier et que cette année le lac n'était pas rempli au 1r mars pour la première fois depuis 37 ans. Le remplissage et renforcement de la contenance des réservoirs doit être une priorité.

Il souhaite que le communiqué de presse annonce qu'il n'y aura pas de fermeture de la navigation, qu'il n'y ait pas de date mentionnée, que le regroupement des efforts entre usagers, collectivités territoriales et VNF soit mis en avant.

Didier Paris met en garde de veiller à la qualité du bureau d'études choisi, il en existe des mauvais mais qui ne sont pas pour autant moins chers. Il signale aussi qu'une étude parallèle est en cours à la demande du Préfet sur le bassin de l'Armançon.

François Patriat a été content de recevoir l'information de VNF que ses anciens bâtiments au centre de Pouilly en Auxois sont en train d'être cédés à la commune pour faire des logements.

CSCB a également appris de Léa Mercuzot et le Maire de Vandenesse que les deux maisons d'écluse pour lesquelles le loyer initialement demandé de 8000 euros par an chacune ont été le sujet de négociations qui ont débouché sur un résultat positif et vont donc être louées aux deux porteurs de projets

Les représentants du **Comité de Soutien au canal de Bourgogne (CSB)**